



Société des alcools du Manitoba

Communiqué

Pour diffusion le 2 décembre 2010

Conseils pour recevoir chez soi pendant la période des Fêtes

Si vous prévoyez organiser une réception pendant la période des Fêtes, la Société des alcools du Manitoba vous rappelle d'être un hôte responsable. Les conseils suivants permettront à vos invités d'apprécier un événement mémorable en toute sécurité.

- Servez-vous de l'alcool? Prévoyez toujours la distribution d'aliments afin d'éviter que vos invités ne consomment de l'alcool à jeun. Des aliments à forte teneur en amidon et en protéines (viandes, légumes, fromages, trempettes légères, pain) sont de bons choix. Évitez de servir des grignotines salées, sucrées ou grasses qui ont tendance à rendre vos invités assoiffés.
- Approvisionnez-vous en boissons non alcoolisées pour les invités qui ne consomment pas d'alcool et les conducteurs désignés. Les jus de fruits, les boissons gazeuses, les coquetels sans alcool, l'eau minérale et les punches non alcoolisés sont des boissons bien appréciées. Pour connaître de bonnes recettes de boissons non alcoolisées, demandez le *Guide des coquetels sans alcool* gratuit à votre magasin d'alcools ou visitez la page Web www.liquormartsonline.com/f/rsc-public.shtml.
- Établissez un plan d'action pour composer avec les invités qui consomment trop d'alcool. À titre d'hôte, faites preuve de vigilance en consommant un minimum d'alcool ou des boissons non alcoolisées. Les gens ont tendance à consommer davantage lorsqu'ils se servent eux-mêmes. Servez vous-même les boissons ou désignez un barman au lieu de proposer un bar ouvert. Utilisez un verre de mesure à alcool pour servir les boissons alcoolisées — un dosage adéquat fait toute la différence.
- Si un invité semble consommer trop d'alcool, engagez la conversation avec la personne, proposez-lui quelque chose à manger et offrez-lui une boisson non alcoolisée.
- Assurez-vous que vos invités ont adopté des mesures pour retourner à la maison en toute sécurité. Encouragez le recours à des conducteurs désignés, prenez des dispositions pour vos invités soient conduits en toute sécurité par des membres de leur famille ou encouragez-les à laisser leurs véhicules à la maison et à utiliser d'autres modes de transport, tels qu'un taxi ou un véhicule d'Opération Nez rouge.

Le livret gratuit de la Société des alcools intitulé *RECEVOIR CHEZ SOI - Guide des responsabilités de l'hôte*, offert dans tous les magasins d'alcools, contient d'autres conseils utiles pour l'organisation de vos réceptions.

Pour obtenir de l'aide pour planifier une réception ou des conseils sur l'assortiment des boissons alcoolisées aux aliments, rendez-vous au magasin d'alcools le plus proche ou visitez le site Web www.liquormartsonline.com.

— 30 —

CONTACT :

Diana Soroka, directrice, Service des communications, 204-474-5631 ou dsoroka@mlcc.mb.ca